

**Liste des assistantes maternelles de RUVIGNY
agréées à titre non permanent en date du 09/10/2008**

Responsable de la publication : Conseil Général de l'Aube

Une assistante maternelle agréée est une personne qui accueille habituellement des mineurs à son domicile, moyennant rémunération et ayant obtenu un agrément. L'agrément est délivré par le Président du Conseil Général de l'Aube pour une durée de 5 ans , renouvelable sous conditions. La procédure est gérée par la Protection Maternelle et Infantile (PMI), service de la DIDAMS.

Cet agrément garanti aux parents la santé, la sécurité, l'épanouissement et la qualité d'accueil de leur enfant.

Textes réglementaires: loi n°92-642 du 12 juillet 1 992, loi n°2004-1 du 2 janvier 2004, loi n°2005-706 du 27 juin 2005

Mme BEDU Chantal 3 enfant(s) de De 0 à 6 ans accueilli(s) simultanément
4 . Grande Rue 2 enfant(s) de De 0 à 6 ans accueilli(s) simultanément
10410 RUVIGNY
03-25-80-97-52

Mme CABOT Véronique 2 enfant(s) de De 0 à 6 ans accueilli(s) simultanément
14, Impasse Cortin 1 enfant(s) de De 0 à 3 ans accueilli(s) simultanément
10410 RUVIGNY 1 enfant(s) de De 3 à 12 ans accueilli(s) simultanément
03-25-80-21-52

Mme FAURON Valérie 1 enfant(s) de De 0 à 6 ans accueilli(s) simultanément
33 Rue des Charmottes 3 enfant(s) de De 0 à 6 ans accueilli(s) simultanément
10410 RUVIGNY
03-25-81-16-97

Mme JOURNET Christiane 3 enfant(s) de De 0 à 12 ans accueilli(s) simultanément
2, Rue de l'Eglise 1 enfant(s) de De 3 à 12 ans accueilli(s) simultanément
10410 RUVIGNY
03-25-80-49-95

Mme MALTERRE Angelina 2 enfant(s) de De 0 à 6 ans accueilli(s) simultanément
6 Rue de la Greve 1 enfant(s) de De 0 à 6 ans accueilli(s) simultanément
10410 RUVIGNY 1 enfant(s) de De 0 à 12 ans accueilli(s) simultanément
03-25-81-32-72

Mme MAULOUET Séverine 3 enfant(s) de De 0 à 6 ans accueilli(s) simultanément
27, Rue des Charmottes
10410 RUVIGNY
03-25-73-84-62

Site officiel des Collectivités du département de l'AUBE

Conception graphique - Maintenance du site - Assistance technique : Direction des technologies de l'informatique et de la communication du Conseil général (DTIC).